

Berne, le 28 juin 2024

Risque en mycotoxines pour la récolte 2024 de céréales

Risque de contamination en DON moyen à élevé pronostiqué

1 Introduction

Le groupe de travail « Sécurité alimentaire » de swiss granum a estimé le risque en mycotoxines DON (déoxynivalénol) pour les céréales et transmis les recommandations au niveau de la prise en charge. Pour ce faire, toutes les informations issues du système de prévision pour *Fusarium graminearum* « FusaProg » (www.fusaprog.ch) d'Agroscope ainsi que les observations de différents services cantonaux, d'Agroscope et des firmes privées ont été prises en compte.

2 Risque en mycotoxines pour la récolte 2024

Selon le système de prévision « FusaProg » et les données en notre possession, pour l'orge d'automne, il faut s'attendre à un niveau faible à moyen des attaques de fusariose sur épi. En revanche, pour le blé d'automne, les conditions météorologiques pluvieuses et changeantes lors de la floraison étaient propices aux infections avec *Fusarium graminearum* (FG) malgré les températures plutôt fraîches. Les conditions d'infection étaient même idéales pour les parcelles de blé d'automne à floraison tardive. Le temps actuel reste favorable à la progression des attaques. L'absence d'un temps chaud et humide avant la maturité des plantes permettrait de ralentir la propagation du champignon et, par la suite, le développement accru en DON.

Selon les informations des stations phytosanitaires cantonales, les premiers symptômes ont déjà été observés sur certaines variétés lors des taxations effectuées jusqu'à présent.

Par conséquent, le risque de contamination en DON pour 2024 est estimé comme suit :

- Faible à moyen pour l'orge d'automne,
- Moyen à élevé pour le blé d'automne.

Ce risque doit impérativement être pris en compte lors de la prise en charge des céréales. Une vigilance accrue est de mise, surtout en cas de précédent maïs et d'un travail du sol sans labour, ainsi que pour les variétés sensibles. On rappellera que l'absence de symptômes de fusarioses sur les épis et les grains de céréales n'est pas nécessairement synonyme de faibles valeurs en DON. Il faudra attendre les résultats du programme d'analyses de swiss granum et des analyses effectuées par les entreprises avant de pouvoir tirer des conclusions définitives sur la contamination en mycotoxines.

3 Bases légales

Swiss granum souligne que les bases légales présentes dans les documents de référence suivants sont à respecter par l'entier de la filière de transformation.

- « Ordonnance du DFI sur les teneurs maximales en contaminants » (Ocont ; RS 817.022.15 ; <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2017/156/fr>).
- Concentrations maximales pour l'aflatoxine B1 figurant dans le livre des aliments pour animaux (OLAIA, RS 916.307.1 ; <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2011/802/fr>)

- Valeurs d'orientation définies par l'UE et reprises par la Suisse selon les conditions de prise en charge de swiss granum.

4 Recommandations importantes

Swiss granum met en avant les recommandations suivantes, éditées par les spécialistes de la branche et adressées aux producteurs, centres collecteurs ainsi qu'aux moulins :

- Récolte et livraison :
Si dans les champs les céréales sont atteintes par la fusariose, les surfaces avec des épis atteints (épis totalement, ou en partie, blanc, épi avec une coloration rougeâtre) sont à récolter séparément et à annoncer au centre collecteur.
- Vérification de la stratégie de gestion des risques :
Si nécessaire, effectuer les adaptations au niveau du centre collecteur / moulin.
- Contrôle visuel de la qualité des lots à la prise en charge et à la livraison :
Demander aux agriculteurs s'ils ont observé des épis atteints par les fusarioses. Attention particulière en cas de précédent maïs en combinaison avec un travail minimum du sol/sans labour, ainsi que pour les variétés sensibles aux maladies.
- Stockage séparé :
En cas de grains visuellement atteints de fusarioses (grains avec des taches roses, blanchies ou grains " ratatinés " et mal formés), stocker le lot séparément. Si un test rapide pour le DON¹ peut être effectué avant la prise en charge, le stockage séparé n'est nécessaire qu'en cas de résultat positif. Dans tous les cas, la cellule des lots douteux devra être soumise à une analyse HPLC avant toute commercialisation ou utilisation de la marchandise. Pour ce faire, on prélèvera un échantillon représentatif² duquel un échantillon de laboratoire sera constitué.
- Elimination des déchets de triage :
Eliminer les déchets de triage qui ne doivent en aucun cas être écoulés dans le secteur fourrager (voir feuille d'information sur l'élimination des corps étranger).
- Transmission des résultats d'analyses à l'acheteur :
Les résultats d'analyses effectuées sur des lots homogénéisés et prêts à la commercialisation seront transmis à l'acheteur de la céréale, afin de limiter les frais totaux d'analyses. Pour toute incertitude liée à la présence éventuelle d'une contamination en DON, veuillez en discuter préalablement avec l'acheteur.

D'autres informations sont disponibles dans les conditions de prise en charge pour les céréales panifiables et fourragères de la récolte 2024 (sous www.swissgranum.ch/fr/uebernahmebedingungen).

1 Adresses utiles pour les tests rapides : www.charm.com, www.neogen.com, www.r-biopharm.com, www.aokin.de, www.romerlabs.com

2 Prélever à l'échantillonneur automatique un échantillon global d'au moins 10 kg, duquel un échantillon de laboratoire d'au moins 1 kg sera constitué et analysé.